

- Depuis mi-septembre 2023, **la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) est présente en France chez des bovins** engendrant des signes cliniques (animaux malades) plus ou moins intenses et pouvant aller jusqu'à la mort de certains animaux y compris des adultes. Plus de 7000 foyers ont été déclarés en seulement deux années.
- Il s'agit d'une maladie virale non contagieuse transmise par des moucheron piqueurs : les *Culicoïdes* (contamination possible par les aiguilles). Elle est très proche de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ([cliquer ici](#)) mais elle provoque des signes cliniques principalement chez les bovins. **Il convient de suspecter la MHE et la FCO chez les bovins présentant des signes cliniques évocateurs car de très nombreux départements sont atteints par les deux maladies.**: lien carte GDSF
- La maladie est strictement animale, non transmissible à l'Homme et n'affecte pas les denrées alimentaires.
- Il convient de :
 - **Surveiller les animaux matin et soir** : état général, comportement alimentaire/hydratation, production ;
 - **Contactez votre vétérinaire et soignez les signes cliniques dès leur apparition** (fièvre, ulcères, défaut d'hydratation, plaies) **et déclarer les cas à la DDecPP** ;
 - **Limitez et sécurisez les mouvements** depuis une zone atteinte pour ralentir la propagation de la maladie ;
 - **Vaccinez vos bovins dès que possible** afin de réduire l'impact clinique et la diffusion de la maladie ;
 - Comme pour toute maladie, une bonne conduite d'élevage (alimentation adaptée, application des mesures de biosécurité, gestion raisonnée du parasitisme, etc.) permet de réduire l'impact de la maladie sur le cheptel. N'hésitez pas à contacter votre vétérinaire pour faire le point sur ces aspects.

SIGNES CLINIQUES et MORTALITÉ ASSOCIÉE

Bovins

Proportion d'animaux atteints (morbidity) variable de 1 à tous les adultes suivant les cheptels ; mortalité possible. [Voir enquête sur l'impact clinique en cliquant.](#)

Signes cliniques : une association d'au moins deux signes cliniques (photos-cliquer)

- Très proches de ceux de la FCO
- Incubation de 6 à 8 jours ;
- Fièvre, anorexie, abattement, amaigrissement ;
- Boiterie, démarche raide, œdème des pattes ;
- Œdème péri-oculaire / Jetage nasal
- Conjonctive /Larmolement/Yeux exorbités
- Congestion, pétéchies, érosions/ulcères/croûtes sur le mufle
- Bave, congestion/ulcères dans la bouche, prolapsus lingual (langue qui pend) ;
- Œdème et/ou congestion des bourrelets coronaires associés à une boiterie
- Œdème paturons, boulet, canon, carpe/jarret
- Trayons enflés et rouges +/- œdème/ulcère de la mamelle
- Baisse de production laitière

Sur la reproduction

Des études sont en cours pour mesurer l'impact sur la reproduction. Des avortements et des naissances de veaux chétifs ont été observés de lors de foyers de MHE.

Ovins

Ils peuvent s'infecter (réceptifs) mais ils ne semblent pas exprimer de signes cliniques ou très peu chez quelques animaux (ils ne sont pas ou très peu malades). Du fait de leur infection possible, ils sont néanmoins concernés par les mesures sanitaires réglementaires.

Caprins

Ils peuvent s'infecter (réceptifs) mais ils n'expriment pas de signes cliniques (ils ne sont pas malades). Ils sont néanmoins concernés par les mesures sanitaires réglementaires.



POUR LE DIAGNOSTIC

La virémie varie en moyenne de 15 à 30 jours après contamination. Elle dure généralement 30 jours chez les bovins.

Les prélèvements se font sur tube EDTA ou organes, préférentiellement la rate.

A noter que la PCR reste positive plus longtemps que la virémie. La durée moyenne admise de persistance est d'environ 180 jours sur RT-PCR.

La séroconversion a lieu en général en 7 à 15 jours chez les bovins.

VACCINATION (liste des vaccins)

Moyen essentiel de prévention, la vaccination atténue l'impact de la maladie et réduit la mortalité.

Dans tous les cas, la vaccination joue un rôle majeur dans la protection sanitaire des animaux. S'agissant d'infection virale, il n'y a pas de traitement spécifique disponible, seulement une thérapie de soutien.

➤ La vaccination destinée à la protection du troupeau peut-être réalisée par le vétérinaire ou l'éleveur s'il le souhaite ;

➤ La vaccination utilisée pour les mouvements d'animaux doit être réalisée par le vétérinaire afin d'être certifiée.

QUAND VACCINER ?

La période de diffusion de la MHE recommence. Il convient donc de vacciner ses animaux dès que possible pour que l'immunité protectrice se mette en place rapidement.

Peu d'informations sur le délai à respecter entre les différentes vaccinations sont disponibles. Des études sont menées avec une vaccination concomitante de FCO et MHE et les résultats préliminaires n'ont pour l'instant rien montré de particulier. Par ailleurs, il n'y a pas eu de retour particulier de pharmacovigilance liée à une vaccination simultanée de FCO et de MHE. Toutefois la décision d'une vaccination concomitante revient à l'éleveur après avis du vétérinaire.

Quelle vaccination pour un troupeau infecté ?

La proportion d'infection au sein des troupeaux est très variable et le statut individuel des animaux n'est que rarement connu au sein des troupeaux infectés. Il est donc recommandé de vacciner tous les animaux en âge de l'être, y compris dans les cheptels déjà infectés. Obtenir une immunité

collective suffisante permet de protéger l'ensemble du troupeau. Il n'y a pas de contre-indications à vacciner un animal déjà infecté (s'il n'est pas malade). Un animal infecté développe une immunité naturelle considérée comme étant efficace pendant au moins deux ans.

Après la vaccination, y a-t-il des réactions locales ou générales ?

Deux à cinq jours après la première injection, des réactions locales peuvent être observées sur le site d'injection. En cas de rappel, des réactions locales peuvent avoir lieu dans une proportion moindre et avec une durée plus courte. Des réactions d'allergie peuvent exister avec, dans de très rares cas (1 cas/10 000 vaccinés susceptible de présenter une réaction générale). Au sein d'un troupeau correctement vacciné, il peut malgré tout y avoir quelques animaux malades (voire des morts) mais toujours nettement moins qu'en cas d'infection.

La vaccination peut-elle avoir un impact sur la reproduction (des femelles) ?

Comme pour tout vaccin, les adjuvants contenus dans les vaccins peuvent, dans de rares cas, entraîner de la fièvre et des réactions générales (avortements, retours en chaleurs, mortinatalité). En général, seule la fièvre importante peut provoquer un avortement. Les effets secondaires apparaissent généralement au cours des 3 premiers jours qui suivent la vaccination ou, lorsque le schéma vaccinal comporte 2 injections, au moment du rappel. Les mâles doivent être vaccinés, leur fertilité n'est pas affectée par la vaccination.

DESINSECTISATION

(liste des produits)

La désinsectisation réduit les risques de piqûres par les moucheron (sous conditions d'une application régulière et d'une concentration suffisante pour atteindre les parties fines du corps, là où les vecteurs piquent de façon préférentielle). Elle ne permet pas d'obtenir une protection individuelle totale (Mathieu, 2008).

La désinsectisation reste un outil complémentaire, en particulier avant mouvement suivi d'une PCR ou avant concours, mais ne permet pas une protection collective et ne remplace pas la vaccination (Avis AFSSA, 2009). Elle n'est pas un instrument de lutte contre la maladie.

Recommandations de gestion des moucheron en élevage : [voir note en cliquant ici](#)

Pour plus de précisions : situation sanitaire, mouvements, réglementation, vaccination...

=> [consulter le site de GDS France](#)

=> [consulter le site de la Sngtv](#)



Pour plus d'informations, contactez votre GDS et votre vétérinaire